Loire: tout en se plaignant, un migrant algérien amateur de personnes âgées et vulnérables, écope d'une 31ème mention à son casier judiciaire

02/02/2025 à 16h10



Une nouvelle fois condamné pour une série de vols, il devra quitter la France

« Je voulais m'insérer, mais il n'y a rien pour moi en France », se plaint pour se défendre le prévenu, 45 ans… et 30 mentions au casier. Il a été condamné pour une série de vols et devra regagner l'Algérie.

Il n'est pas encore arrivé dans le box des prévenus que toute la salle d'audience l'entend déjà rouspéter. Il n'a pas d'avocat, alors il veut le renvoi du procès.

Raté : « Cela fait suffisamment de temps que l’affaire tourne dans le bocal judiciaire », alerte le procureur. « Vous avez eu huit mois, depuis votre convocation en juin 2024, pour préparer votre…

[…]

L’article dans son intégralité sur *Le Progrès*